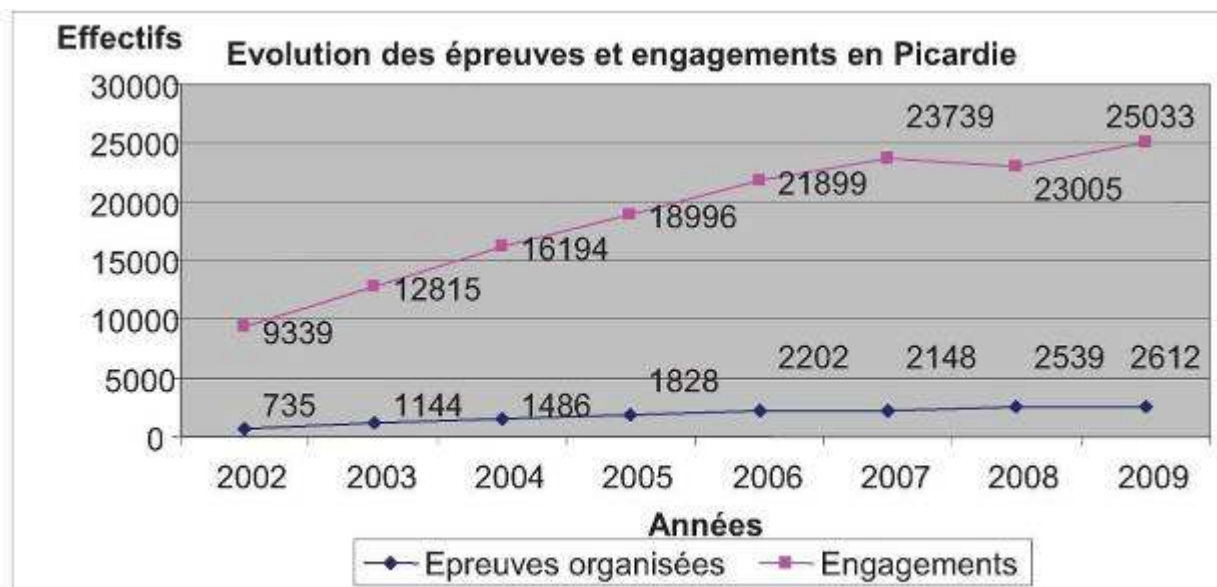


2.2.4 Les compétitions

La compétition est un autre indicateur de l'activité des moniteurs : les 4 800 licences de compétition picardes représentent 18% des effectifs. Elles se répartissent en catégories :

« Club » : 3 580 (les 3/4), « Amateur » 1100 (30%) et « Professionnelle » 140 (3%).

Les compétitions officielles clubs et ponam se sont fortement développées depuis 2002, comme le montre le graphique ci-dessous, sous l'influence du CRE qui a souhaité remplacer les concours d'entraînement par des épreuves officielles, correspondant à une réglementation et un cahier des charges national. La fédération organise désormais des championnats de France très ouverts, proposant ainsi un projet sportif à tout type de cavaliers.



Source : FFE, site Internet, janvier 2010



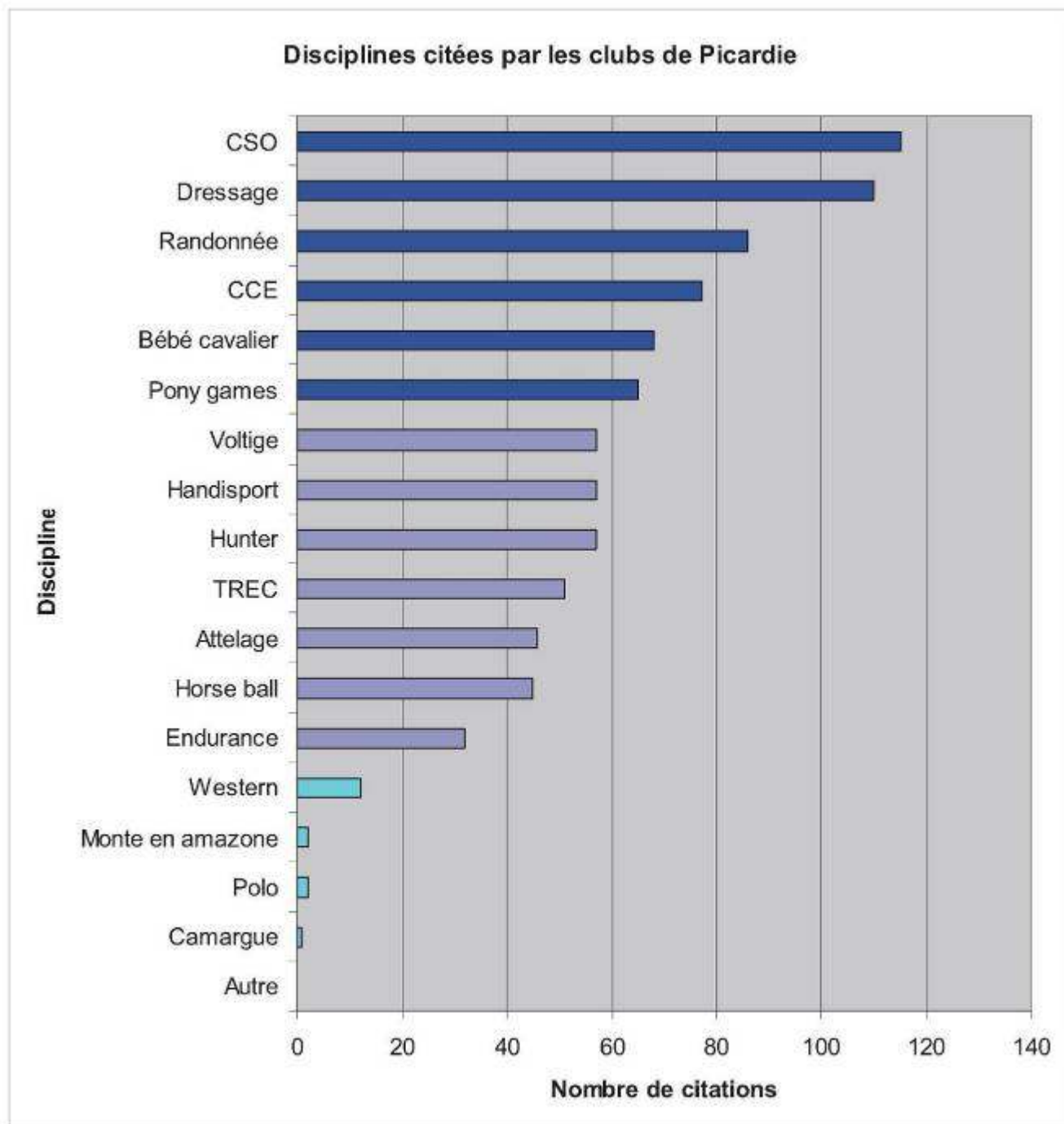
2.2.5 Les disciplines pratiquées

L'analyse des différentes activités proposées en région peut se faire d'une part à l'aide des disciplines que chaque club indique sur le site Internet de la FFE (qui leur permet de se faire connaître). Cela donne une idée, pas toujours très fiable car certains clubs en indiquent plus qu'ils ne font vraiment, mais cela permet d'éclairer un peu la situation. D'autre part, d'autres sources d'information compléteront ces données.

Parmi les « disciplines » citées par les établissements, le saut d'obstacle arrive en tête, suivi du dressage, de la randonnée et du concours complet. La pratique « bébé cavalier » et les pony-games sont également des pratiques souvent évoquées plus de 60 fois.

Viennent ensuite la voltige, la pratique handisport, le Hunter, l'attelage, le horse bail et l'endurance (entre 30 et 60 citations).

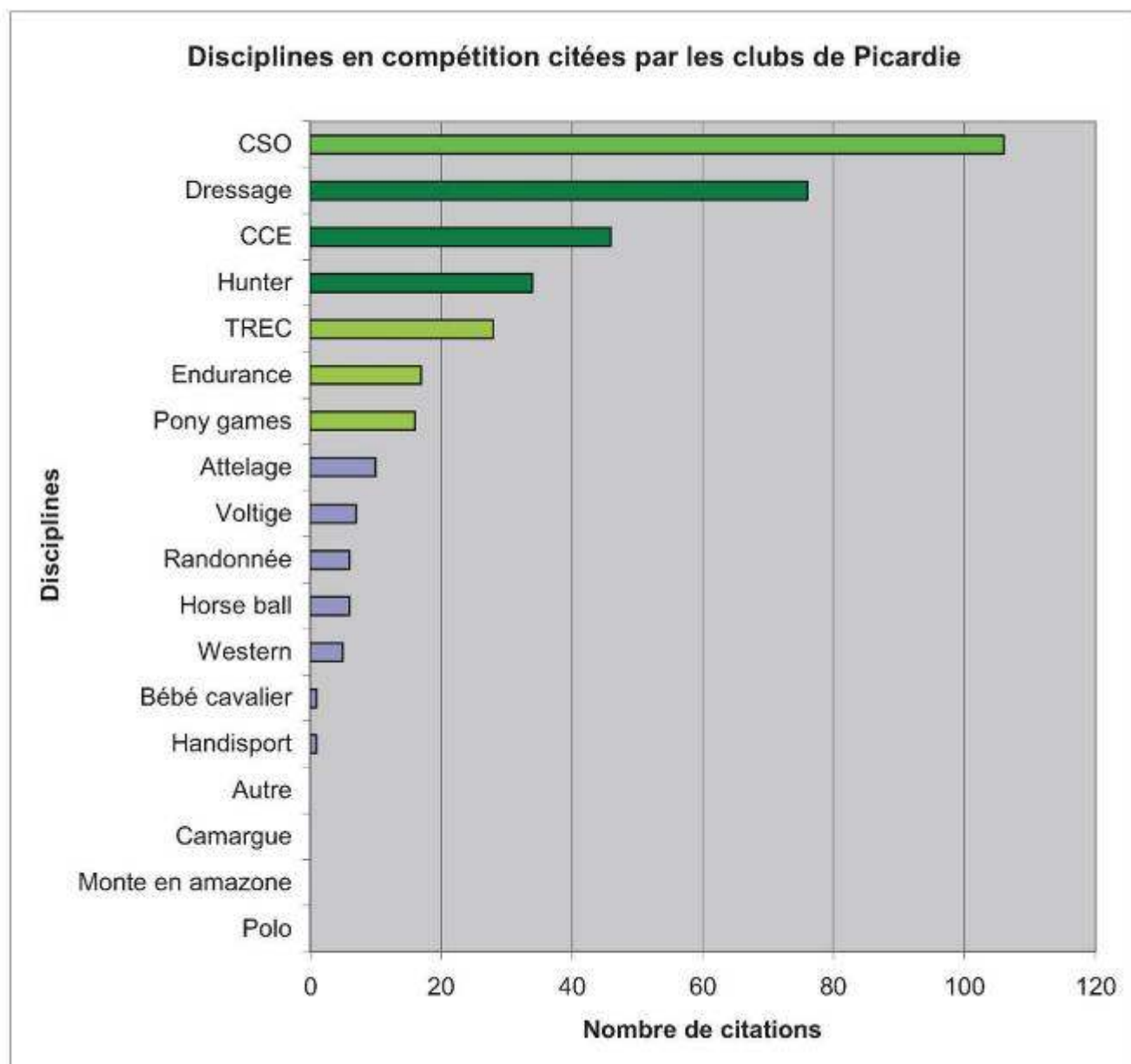
Enfin, les autres pratiques semblent plus marginales, car citée moins de 30 fois le western (12 clubs)²⁰, la monte en amazone, le polo et l'équitation Camargue (1 seul club).



Source : site FFE au 16 octobre 2009

20 Ce chiffre a augmenté de mois en mois pendant la durée de l'étude, passant à une vingtaine en décembre

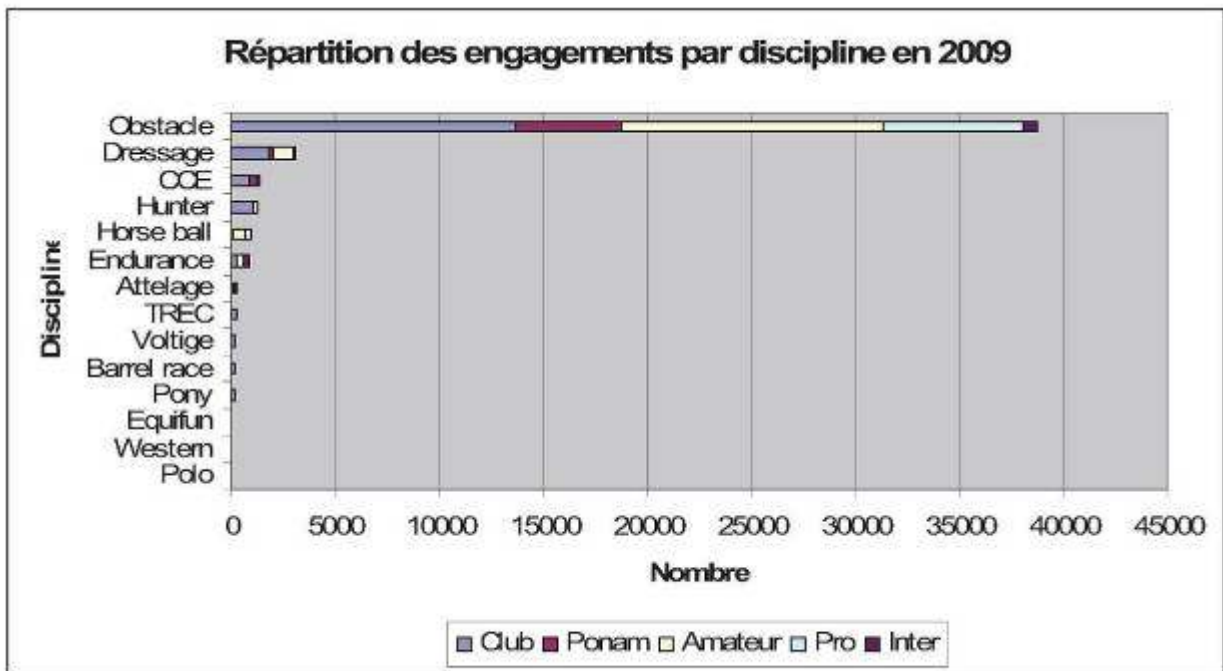
En terme de compétition, qui nécessite de la part de l'enseignant des compétences plus poussée, certaines de ces pratiques ne sont pas concernées (ex : bébés cavaliers), l'ordre d'importance est légèrement modifié : l'obstacle domine toujours, suivi du dressage, du complet et du hunter. Viennent ensuite le TREC l'endurance et les pony-games et dans une moindre mesure, l'attelage, la voltige, le horse bail.



Source : site FFE au 16 octobre 2009

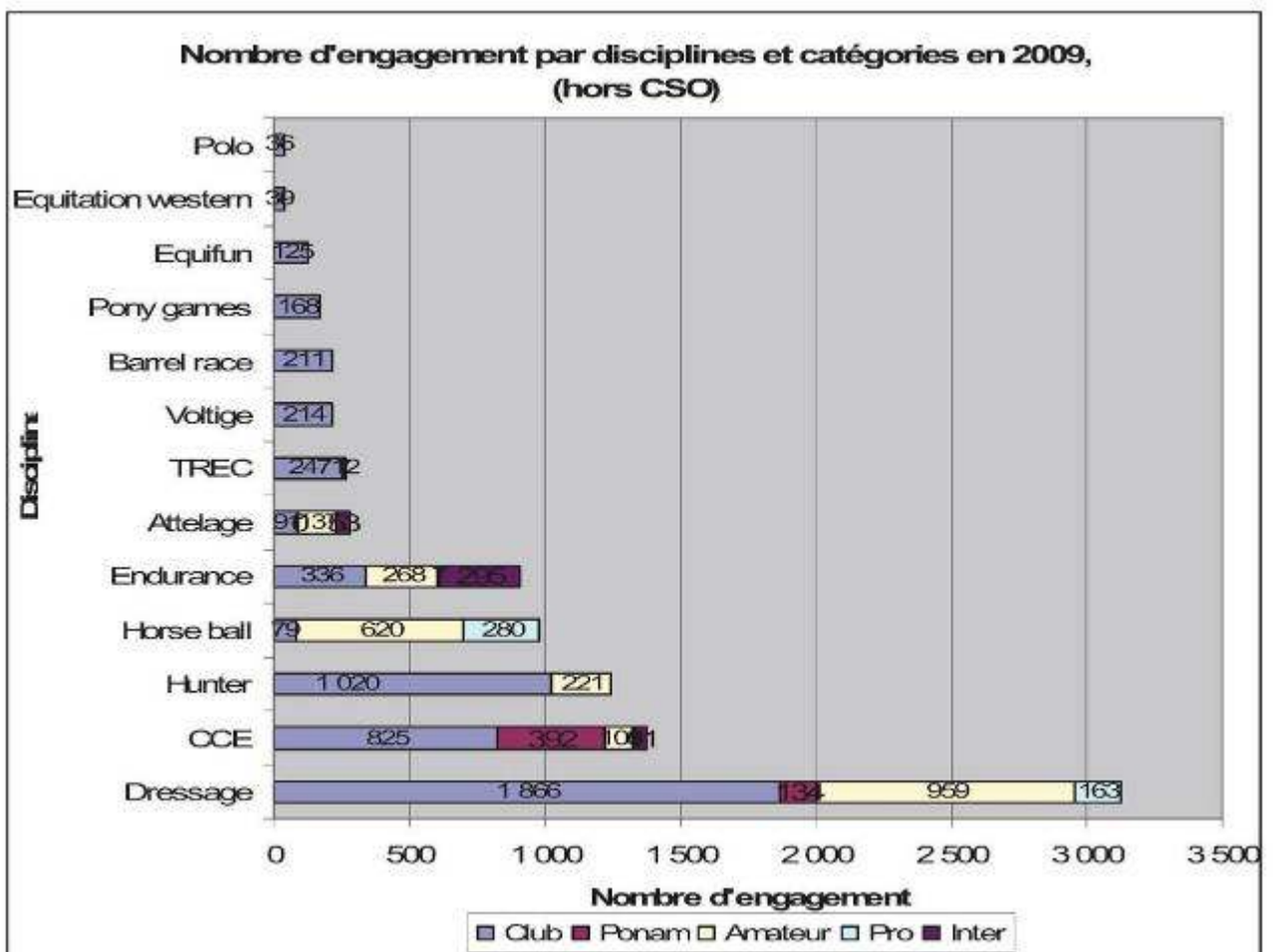
Une autre approche peut être faite par les compétitions mise en place et le nombre d'engagement ou participation dans une année. En Picardie, l'obstacle, avec plus de 38 000 engagements devance largement toutes les disciplines. Le dressage, le concours complet, le hunter, le horse bail et l'endurance y sont un peu développés, mais d'autres activités sont totalement absentes du paysage picard, alors qu'elles pourraient être des opportunités de développement comme on le voit dans les autres régions.

Remarque : pour les disciplines d'équipe, comme le horse, bail, la voltige, les pony-games etc. le nombre d'engagement doit être multiplié par 4 pour avoir le nombre réel de participants.



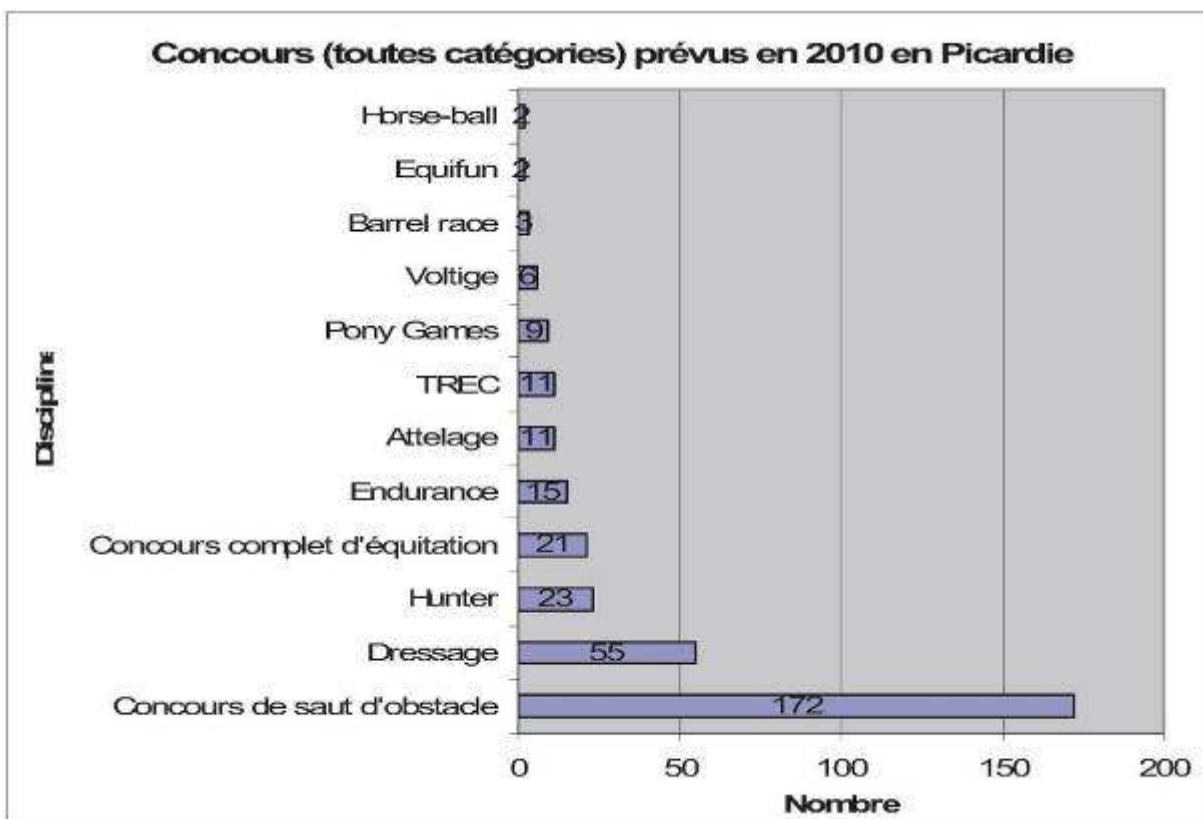
Source FFE, site Internet

L'équitation western, le TREC et l'attelage, qui sont respectivement à moins de 0,40 et 300 engagements pourraient notamment connaître un engouement semblable à celui d'autres régions si les conditions de développement étaient favorables. Remarque : quelques épreuves picardes de western, gérées par l'AFEW n'apparaissent pas ici.



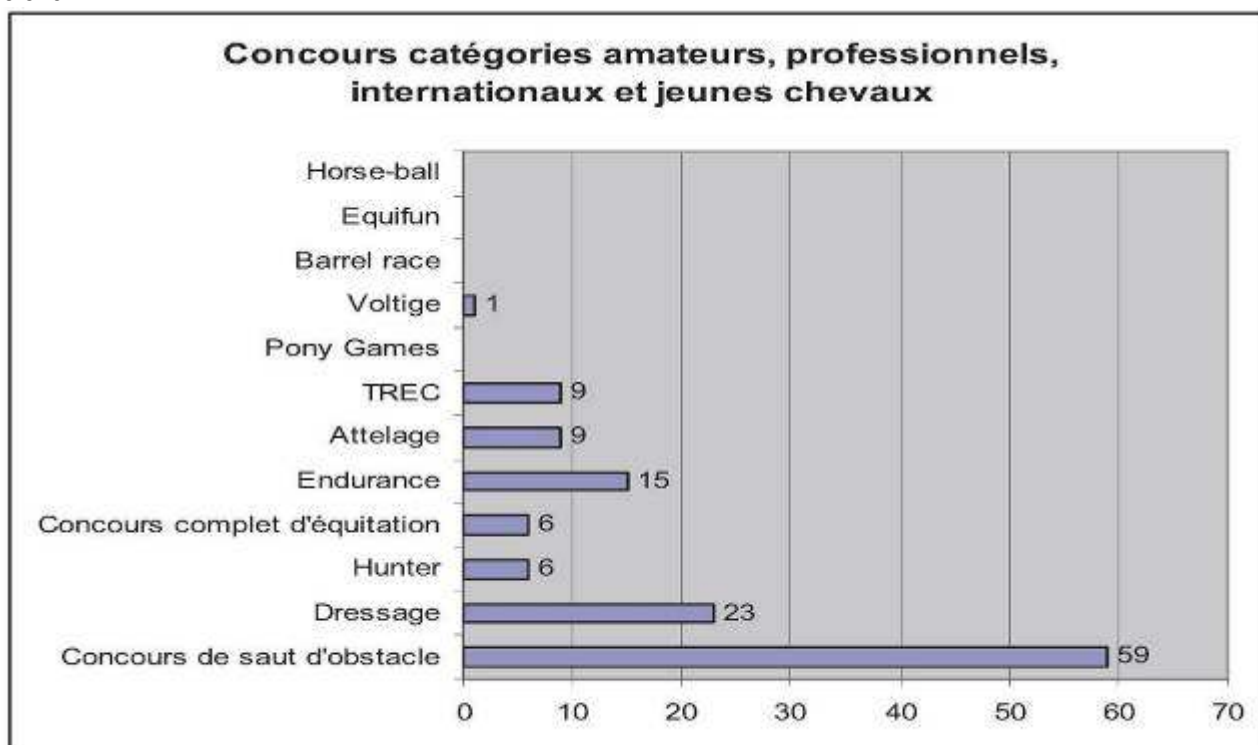
Source FFE, site Internet

La répartition des concours, toutes catégories confondues, prévus en 2010 en Picardie confirme à peu près l'importance des différentes disciplines. Le barrel race est l'une des disciplines du western.



Source : Comité Régional d'Équitation, site Internet, calendrier prévisionnel 2010

Concernant les niveaux de compétition supérieurs, nécessitant de la part des encadrants des compétences plus élevées, on retrouve les disciplines les plus développées, y compris l'attelage dont le niveau en Picardie est relevé.



Source : Comité Régional d'Équitation, site Internet, calendrier prévisionnel 2010

Cela nous permet d'observer que de nombreuses disciplines sont peu développées, comme le horse bail, l'équifun, le barrel race (épreuve western), la voltige, les pony games, le TREC (épreuve de pleine nature), l'attelage et l'endurance, dont toutes celles liées aux champs des différentes mentions de BPJEPS.

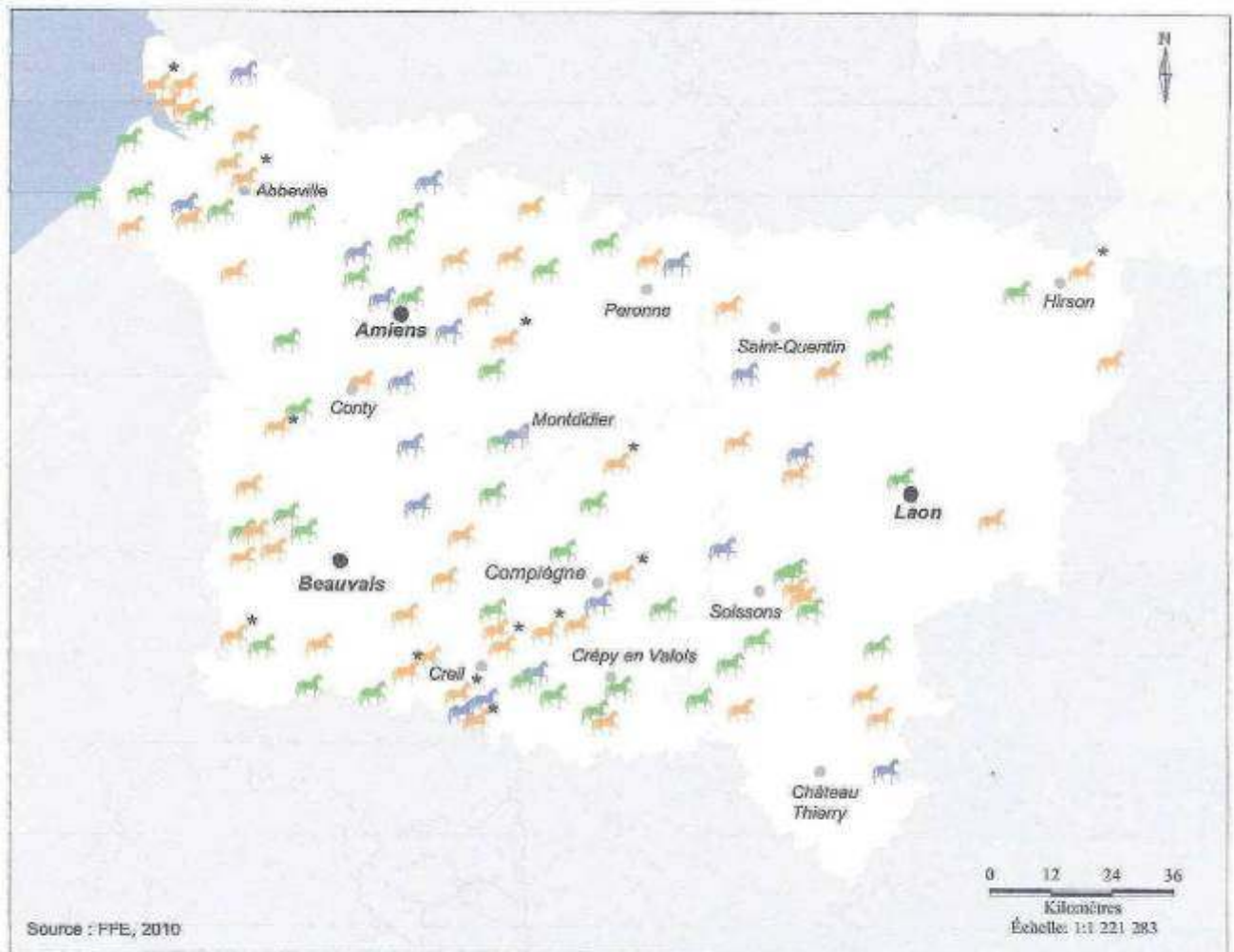
Au niveau supérieur, on retrouve la prédominance du CSO. Le dressage et l'attelage sont en forte évolution entre 2008 et 2007, tandis que le CCE, le hunter et l'endurance ont diminué.



2.2.6 Les champs des différentes mentions

Le tourisme équestre a des atouts dans les trois départements : l'Oise, avec ses grandes forêts proches de la région parisienne, la Somme, en raison de la côte Picarde, mais également l'Aisne, qui valorise beaucoup son patrimoine rural et la randonnée. Les clubs qui ont cité la randonnée ou le TREC sur le site Internet de la FFE se répartissent ainsi :

Les centres équestres pratiquant les activités de randonnée et de TREC en Picardie



Source : FFE, 2010

Activités proposées :
liées au tourisme équestre

-  Randonnée (42)
-  Randonnée et TREC (50)
-  TREC (19)

* Plusieurs clubs de la commune propose ces activités

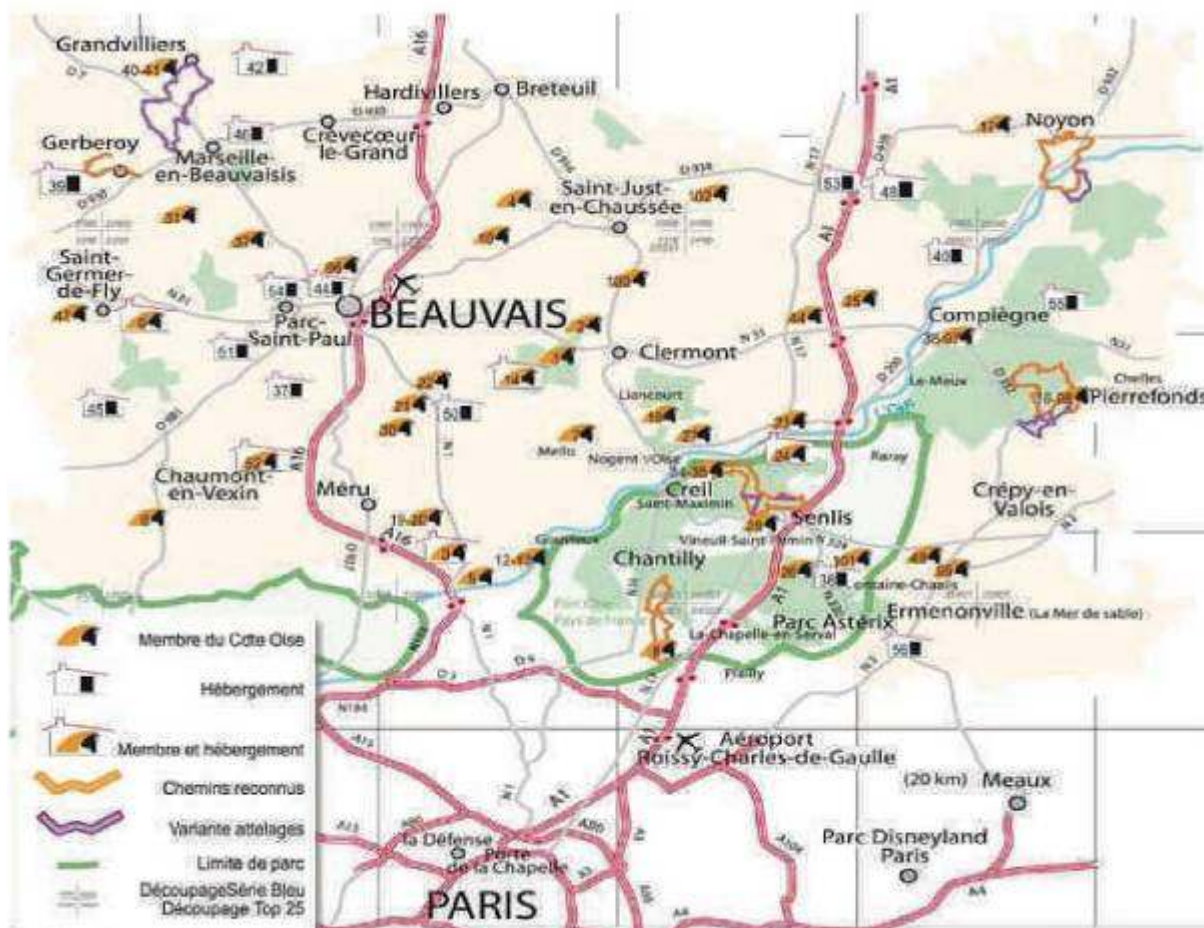
L'Oise concentre environ 44 % des clubs (56) proposant des activités de TREC et randonnée ; la Somme 35 % (44 clubs) et l'Aisne 21 % (26 clubs) .

DRJSCS Picardie
Janvier 2010

Source : FFE site Internet au 22 janvier 2010, cartographie DRJSCS

Le comité départemental de tourisme équestre de l'Aisne a mis en place un réseau de 750 km de chemins balisés, appelé « le 8 équestre de l'Aisne », mais il n'existe plus beaucoup de clubs spécifiques actuellement.

Celui de l'Oise a également travaillé depuis plusieurs années à la structuration de parcours et l'édition de cartes. Il organise chaque année l'Equi Oise, qui rassemble, lors d'un week-end festif, plus de 150 cavaliers et attelages. Afin de promouvoir son activité au delà de la région, il participe chaque année au salon du cheval et s'est doté d'un site Internet qui répertorie et localise les clubs. Une plaquette de présentation indique l'activité et la qualification de l'encadrement des clubs. Un label spécifique tourisme équestre dans l'Oise est établi par le Conseil général et le comité de tourisme, ce qui explique aussi pourquoi cinq clubs seulement ont demandé les labels centre de Tourisme de Cheval qualité France. Deux secteurs sont particulièrement dynamiques : le parc naturel régional Oise Pays de France et la Picardie Verte :



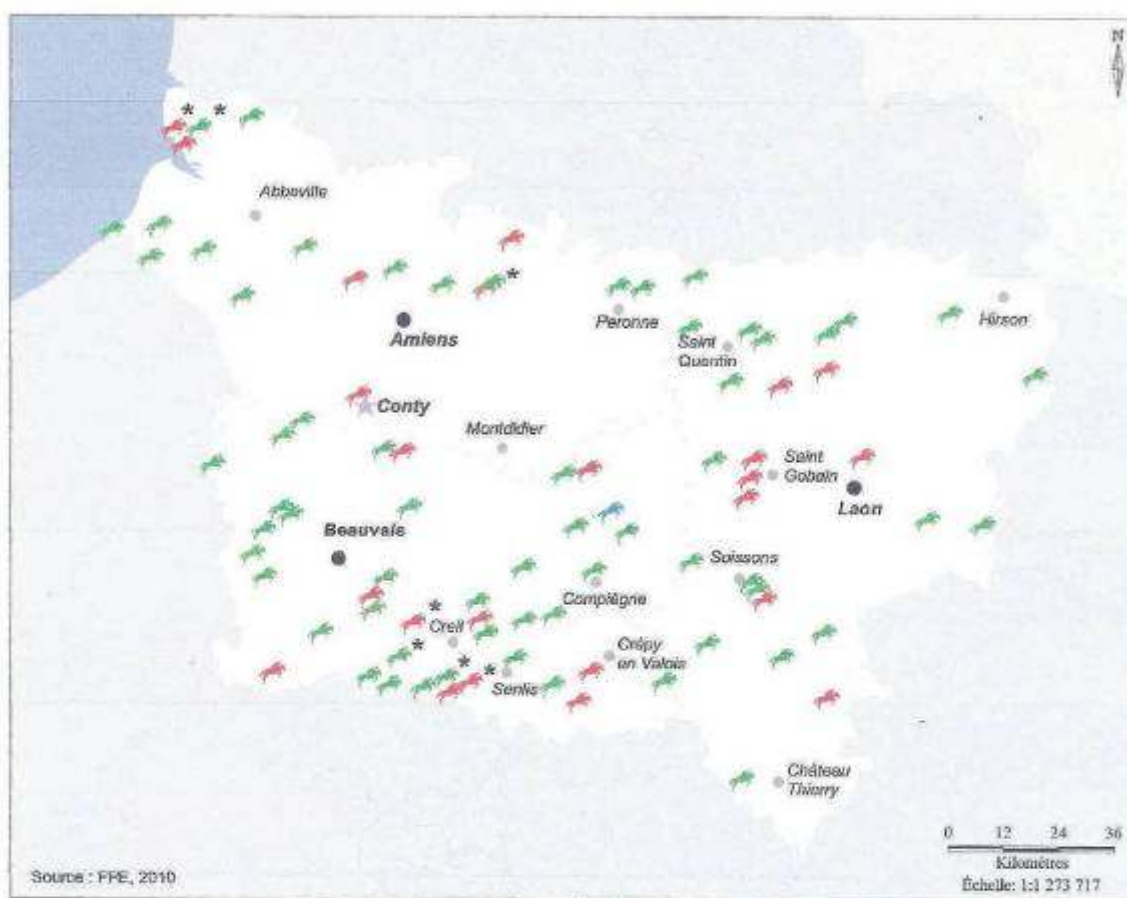
Source : site Internet du comité départemental de tourisme équestre de l'Oise

La Somme a également réalisé une plaquette qui recense les chemins, gîtes et prestataires et a mis en place un itinéraire qui fait le tour du département « Le tour de la Somme à Cheval ». Un label spécifique a été également mis en place.

Cependant, si la demande existe indéniablement, il est difficile pour un professionnel en Picardie de vivre de cette seule activité. La clientèle potentielle est davantage attirée par le sud de la France.

L'attelage occupe cependant une place importante en Picardie, principalement dans les compétitions de niveau élevées. 15 picards figurent sur la liste des athlètes de haut niveau, soit le quart des meneurs français. Les résultats en compétitions nationales et internationales sont très satisfaisants, mais le petit niveau ne se développe guère. Le budget nécessaire pour pratiquer l'attelage (nécessitant harnais, voiture etc.) est plus élevé que pour monter à cheval. La plupart des enseignants des clubs ne connaissent pas ou peu cette discipline et ne disposent pas de plusieurs équipements. Ils ne peuvent donc guère proposer de prestations de découverte, initiation, ni perfectionnement. Les meneurs sont donc plus souvent des propriétaires qui ont leur chevaux chez eux, ou dans en pension dans un club. Certains se regroupent en association pour la compétition. D'autres organisent des rallyes, souvent au sein du comité de tourisme équestre : la pratique de TREEC attelé semble se développer en même temps que le TREC. Quelques structures proposent des promenades touristiques en calèche, des prestations pour les mariages, fêtes, père Noël...

Les centres équestres pratiquant l'attelage en Picardie



Discipline Attelage développée :	
	en compétition (1)
	en loisir (62)
	en loisir et compétition (24)
	* 2 clubs dans la même commune
	* Organisme de formation Attelage

L'Oise concentre environ 47 % des clubs proposant de l'attelage (41 clubs) ; L'Aisne 30 % (26 clubs) et la Somme 23 % (20 clubs).

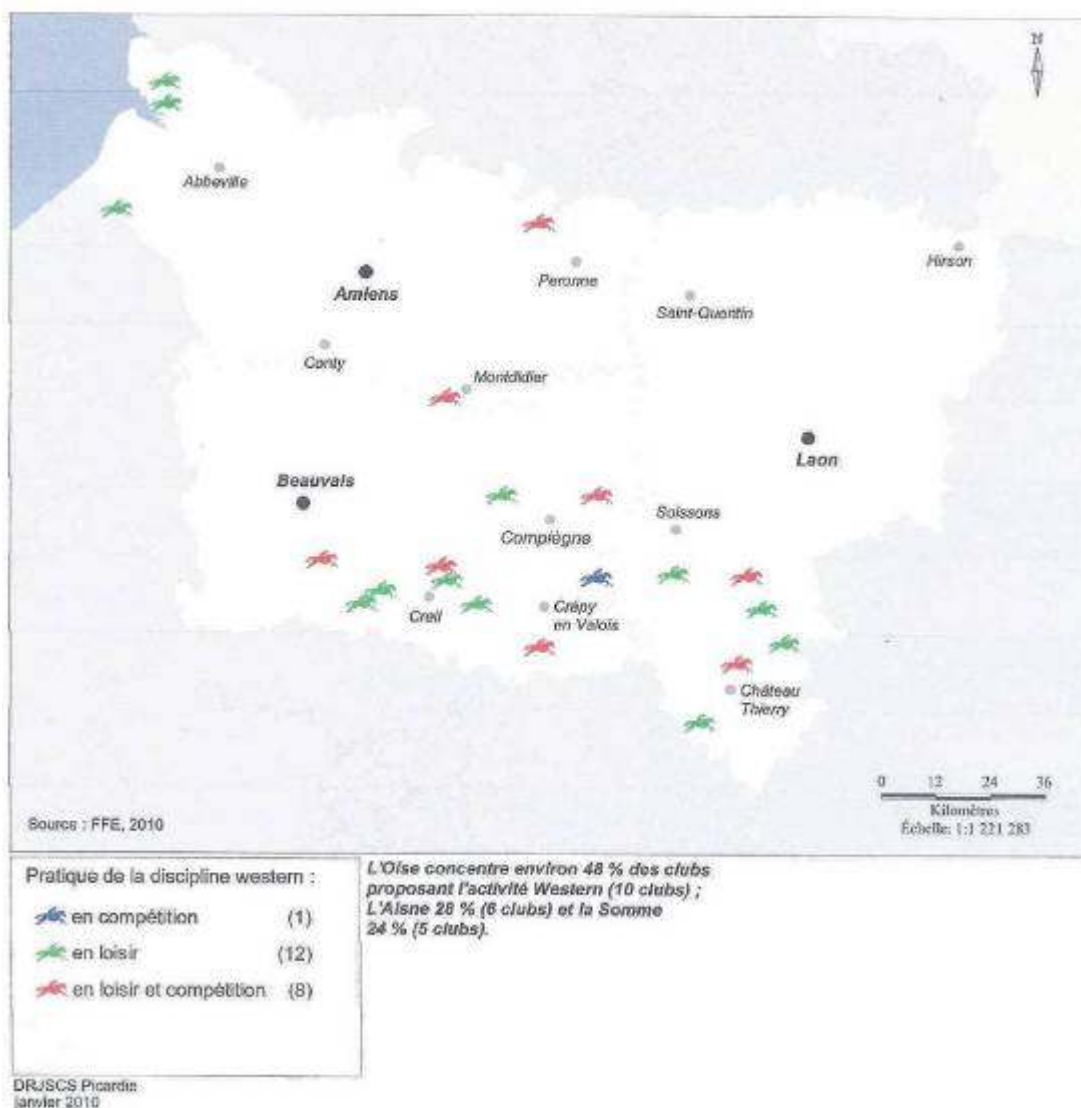
DRJSCS Picardie
janvier 2010

Source : FFE site Internet au 22 janvier 2010, cartographie DRJSCS

L'équitation western, encore très peu développée semble connaître un fort engouement car le nombre de clubs citant la discipline a augmenté pendant la durée de cette étude. Une vingtaine de clubs déclarent pratiquer l'activité, dont une dizaine en compétition. Ils sont répartis sur les trois départements : L'Oise, proche de Paris, peut capter une clientèle aisée, de propriétaires adultes mettant leurs chevaux en pension/travail dans des structures d'entraînement. Ces structures nécessitent de grandes surfaces de prairie car les chevaux vivent dehors et ces surfaces sont plus faciles à trouver dans l'Aisne ou la Somme. Le western se développe aussi actuellement en périphérie de Paris : Normandie, Champagne Ardennes, Centre Val de Loire etc. L'indication de la pratique western en Picardie revêt en réalité des formes très différentes, allant de la pratique ludique (maniabilité) à la compétition club de barrel race, sans oublier également quelques éleveurs ou entraîneurs spécialisés western, et notamment :

- Dans l'Aisne : Jennifer Manceaux, championne d'Europe de barrel race, diplômée BPJEPS équitation, constitue un atout pour la discipline. Elle est l'un des rares experts fédéraux et tente actuellement de développer l'activité car il y a une réelle demande. Mais il faut du temps et des moyens pour fédérer les principaux acteurs de la région et enclencher une certaine dynamique.
- Isabelle Morell, diplômée BPJEPS mention western
- Dans l'Oise: Nathalie Len, (AQA Western) qui emmène des élèves aux compétitions AFEW et en organise
- Dans la Somme, Jean-François Henin, formateur de BPJEPS mention western :

Les centres équestres pratiquant le western en Picardie



Source : FFE site Internet au 22 janvier 2010, cartographie DRJSCS

2.2.7 Caractéristiques des départements

L'Aisne : un département plutôt rural et contrasté, où la densité de population est la moins forte (73 h./km²). Le recensement de population de 2006 indique que le Saint Quentinois connaît toujours une situation économique difficile, la Thiérache, plus isolée, voit sa population diminuer depuis longtemps, mais le Sud du département connaît une évolution démographique favorable²¹.

Le département s'est beaucoup investi dans le développement de la randonnée à pied et vélo, mais ce type de randonneurs monte peu à cheval. Plusieurs base de loisirs se sont implantées : Axoplage, (plan d'eau de l'Ailette) et Center Parc, attirant un nombre important de visiteurs.

En ce qui concerne la pratique de l'équitation²²,

La progression des licenciés entre 2007 et 2008 n'est pas énorme par rapport aux autres départements : + 6,63%, (3^{ème} tiers des départements français).

Le taux de fidélité (proportion des cavaliers qui reprennent leur licence dans le même club d'une année à l'autre) est à développer : 59,6% (2^{ème} tiers des départements), mais il est en légère augmentation depuis 2005.

Le pourcentage de licenciés de l'Aisne qui a renouvelé sa licence dans ce département est de 69,5%.

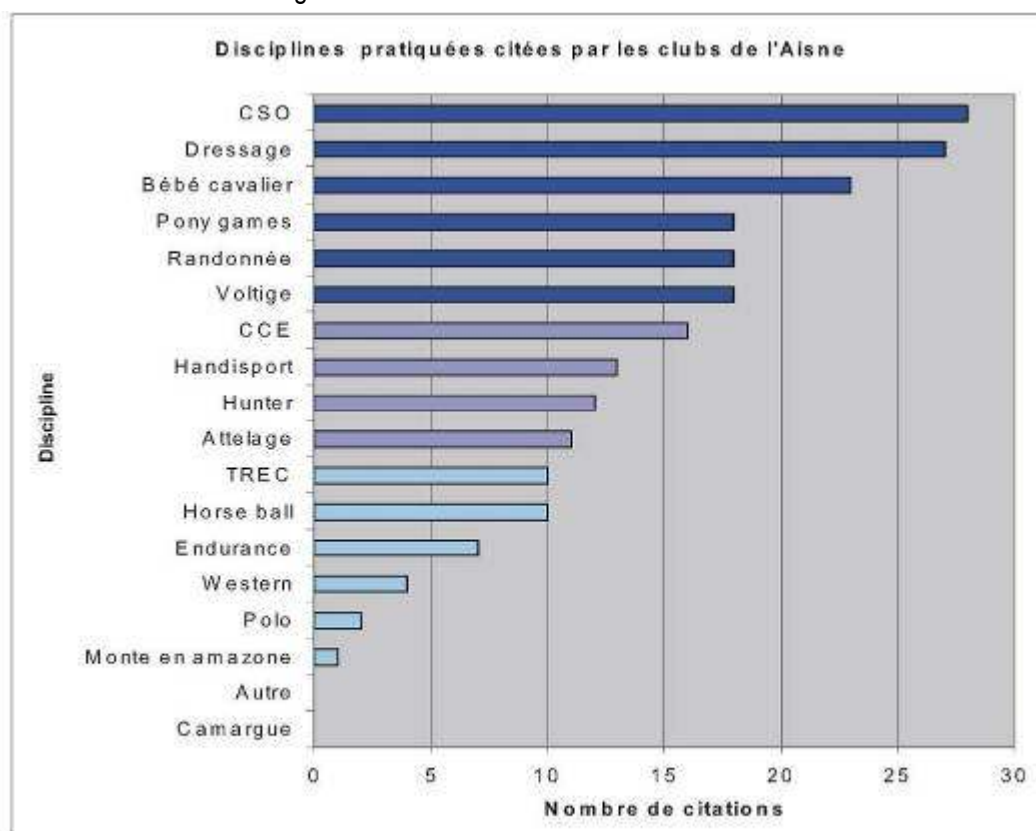
La conquête de nouveaux publics est plutôt faible : 4,29% (3^{ème} tiers des départements).

La fidélisation des titulaires d'une 1ère licence renouvelée entre 2007 et 2008 est à développer : 47,6%.

La fidélisation des cavaliers ayant participé à un concours quel qu'en soit le niveau, est meilleure qu'en région et en France.

L'équitation scolaire est fortement développée, grâce aux financements du Conseil Général.

Les 10 activités les plus souvent citées par les clubs de l'Aisne, par ordre d'importance : l'obstacle, le dressage, la pratique bébé cavalier, les pony-games, la randonnée, la voltige, le concours complet, la pratique handisport, le hunter et l'attelage. En revanche, le TREC et le horse bail sont moins pratiqués que dans les autres départements. Les autres pratiques (endurance, western, polo, amazone et équitation Camargue), sont marginales, comme ailleurs dans la région.



Source : site FFE au 16 octobre 2009

²¹ D'après l'INSEE, Analyse n°31-2009

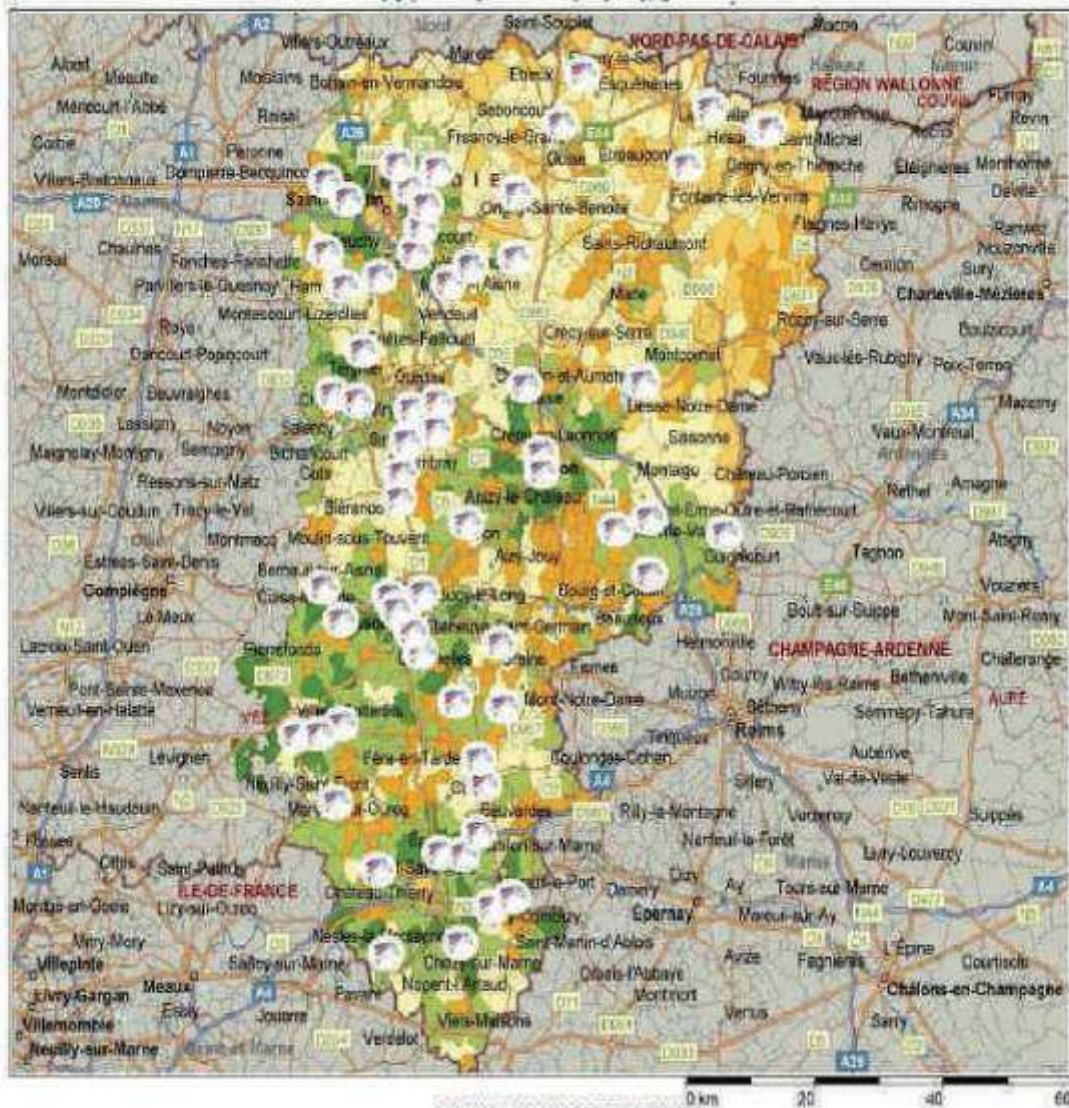
²² D'après FFE, dossier fidélité 2008 du département

La carte ci-dessous, réalisée par la fédération en 2008, montre la répartition des clubs dans le département en fonction du revenu moyenne fiscal annuel par ménage. Les clubs sont implantés davantage dans les zones vertes que dans les zones orange, mais certains territoires, notamment au sud est, pourraient accueillir quelques centres supplémentaires.



Revenu moyen net fiscal annuel par Ménage (par commune)

FFF - Etude 2008



Revenu moyen	
orange	moins de 15 000 €
jaune	15 000 € à 25 000 €
vert clair	25 000 € à 30 000 €
vert foncé	plus de 30 000 €

L'Oise : un département urbain à la croissance homogène. La densité de population est beaucoup plus forte: 135h./km2. Le sud du département bénéficie des différents accès au bassin d'emploi de l'Ile de France. Son prestigieux passé, ainsi que son patrimoine naturel remarquable, ont favorisé la création de nombreuses activités de loisirs. Dix forêts réparties sur 120 ha constituent un des plus beaux patrimoines forestiers de France. C'est incontestablement le département le plus touristique de la région actuellement²³.

En ce qui concerne la pratique de l'équitation-

La progression des licenciés entre 2007 et 2008 est à développer : + 6,97%, (2^{ème} tiers des départements français).

Le taux de fidélité est à développer : 59% (2^{ème} tiers des départements), mais il augmente depuis 2005.

Le pourcentage de licenciés de l'Oise qui a renouvelé sa licence dans ce département est aussi de 69,5%.

La conquête de nouveaux publics est faible : 1,19% (3^{ème} tiers des départements).

La fidélisation des titulaires d'une 1ère licence renouvelée entre 2007 et 2008 est à développer : 45,6%.

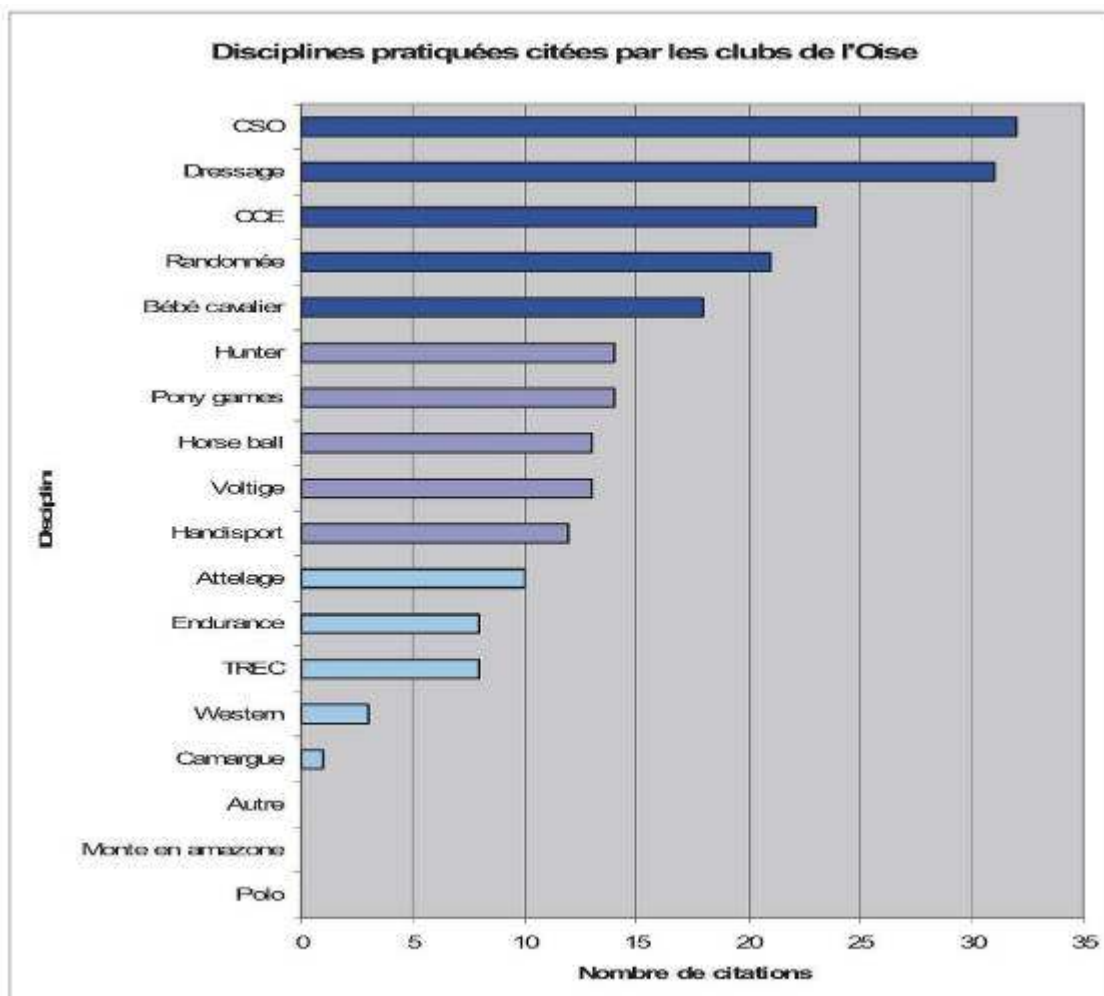
La fidélisation des cavaliers ayant participé à un concours amateur ou pro est meilleure qu'en Picardie, mais plus faible pour les concours club et ponam.

Les 10 activités les plus souvent citées par les clubs de l'Oise sont, par ordre d'importance :

L'obstacle, le dressage, le concours complet, la randonnée, la pratique bébé cavalier le hunter les pony-games, le horse ball, la voltige et la pratique handisport.

En revanche, l'attelage et le TREC sont moins pratiqués que dans les autres départements.

Les autres pratiques sont marginales, comme ailleurs dans la région. C'est étonnant pour le polo.



Source : site FFE au 16 octobre 2009

²³ Parc Astérix : 1,6 millions de visiteurs par an, Château de Chantilly : 260 000, Musée du cheval : 148 000 etc.

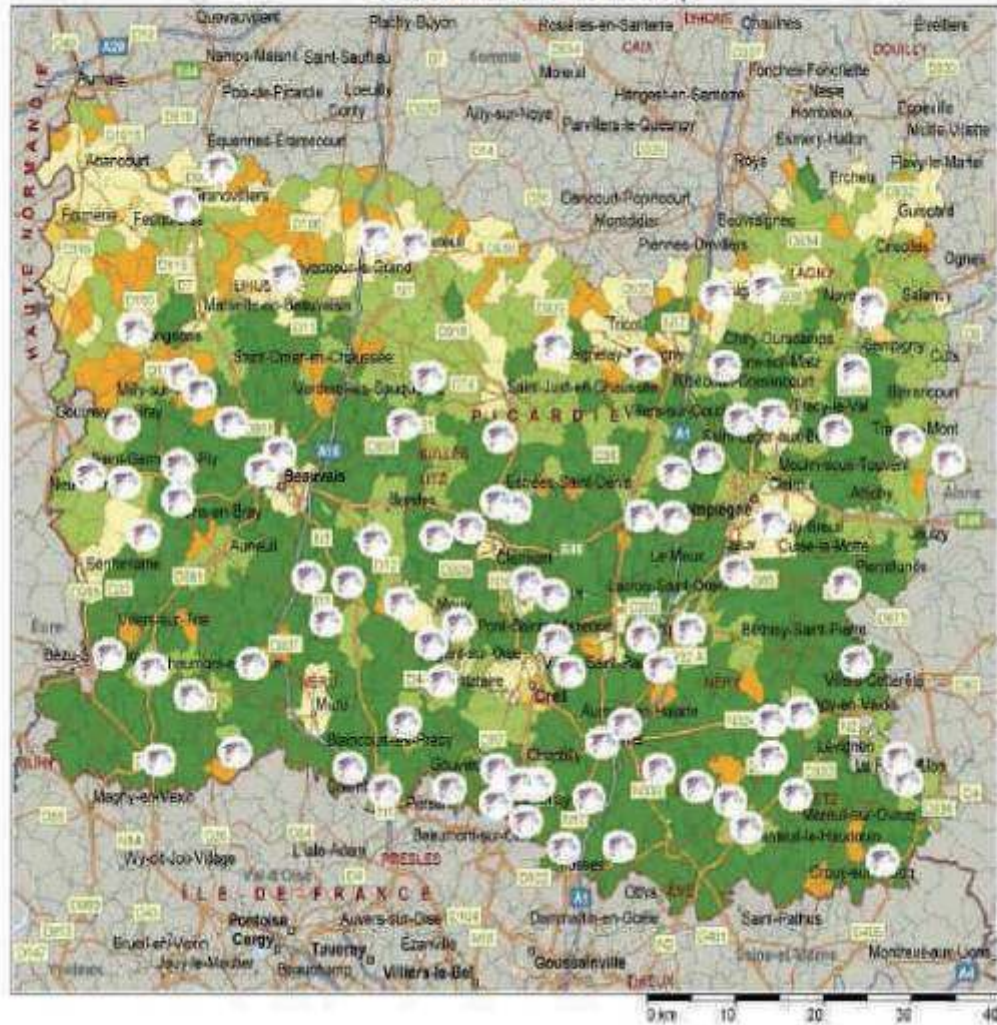
²⁴ D'après FFE, dossier fidélité 2008 du département

La carte ci-dessous, également réalisée par la fédération, montre un fort potentiel de développement pour l'Oise.



Revenu moyen net fiscal annuel par Ménage (par commune) Département de l'Oise

eFFE - Étude 2008



La Somme : La densité de population moyenne est de 91 h./km². Amiens regroupe un quart des habitants. Son desserrement profite à l'Est du département, la côte Picarde, en raison du réseau routier. Le patrimoine naturel d'une grande beauté est très varié : espaces boisés, côte maritime, vallée de somme, marais et plans d'eau. La promotion des sports de nature s'inscrit dans une perspective de développement durable.

**En ce qui concerne la pratique de lequitation **

La progression des licenciés entre 2007 et 2008 est très faible: 2,3%.

Le taux de fidélité est bon : 63% (1^{ème} tiers des départements) et toujours en augmentation depuis 2005.

Le pourcentage de licenciés de la Somme qui a renouvelé sa licence dans ce département est aussi de 69,5%.

La conquête de nouveaux publics est négative : -5,34% (3^{ème} tiers des départements).

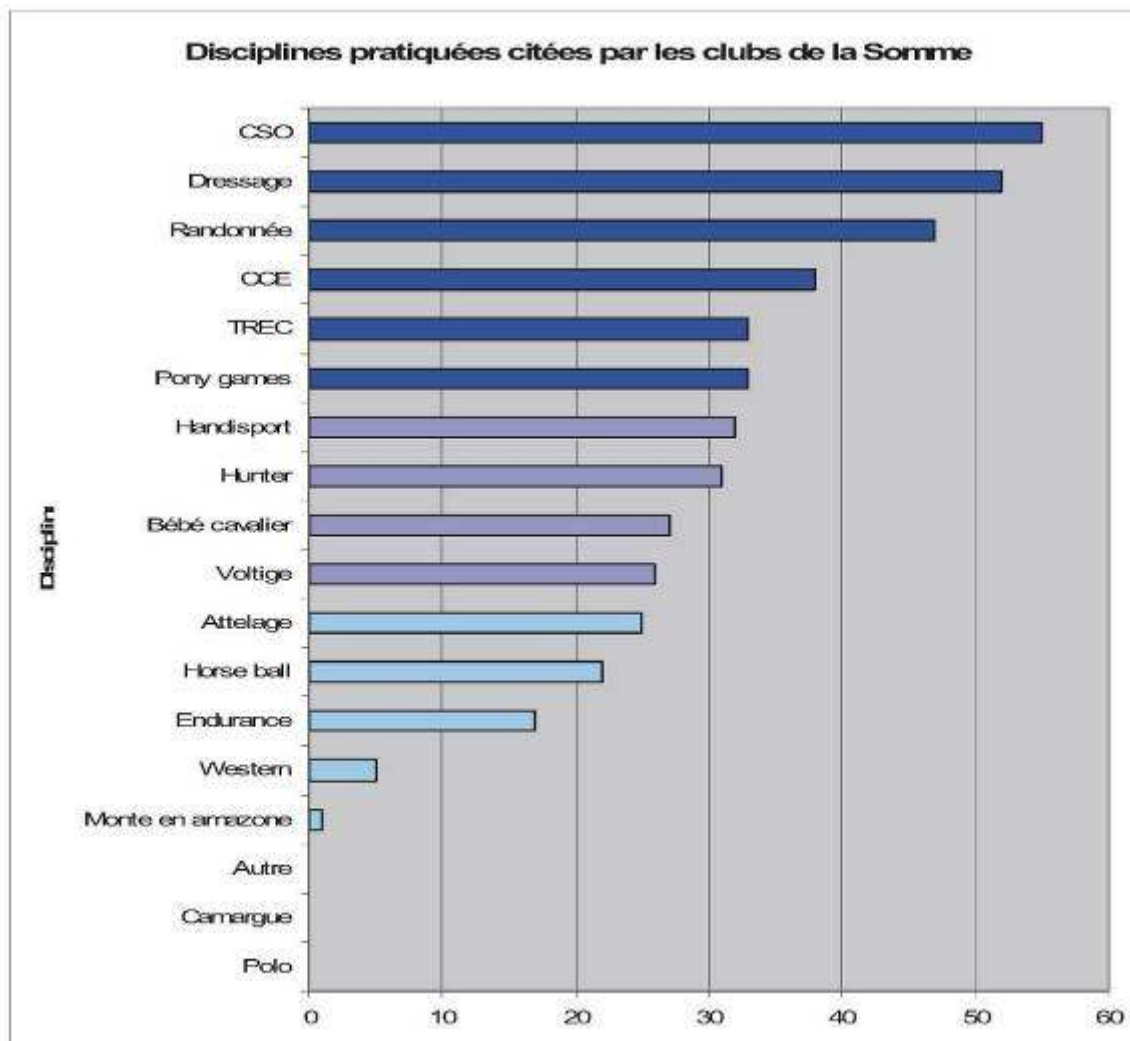
La fidélisation des titulaires d'une 1ère licence renouvelée entre 2007 et 2008 est bon: 52%.

La fidélisation des cavaliers ayant participé à un concours amateur ou pro est la plus faible de la région, mais elle est meilleure qu'en Picardie, pour les concours club et ponam.

Les 10 activités les plus souvent citées par les clubs de la Somme sont, par ordre d'importance : l'obstacle, le dressage, la randonnée, le concours complet, le TREC, les pony-games, le hunter, la pratique bébé cavalier, la voltige, la pratique handisport.

En revanche, l'attelage et le horse bail sont moins pratiqués que dans les autres départements.

Les autres pratiques sont marginales, comme ailleurs dans la région.



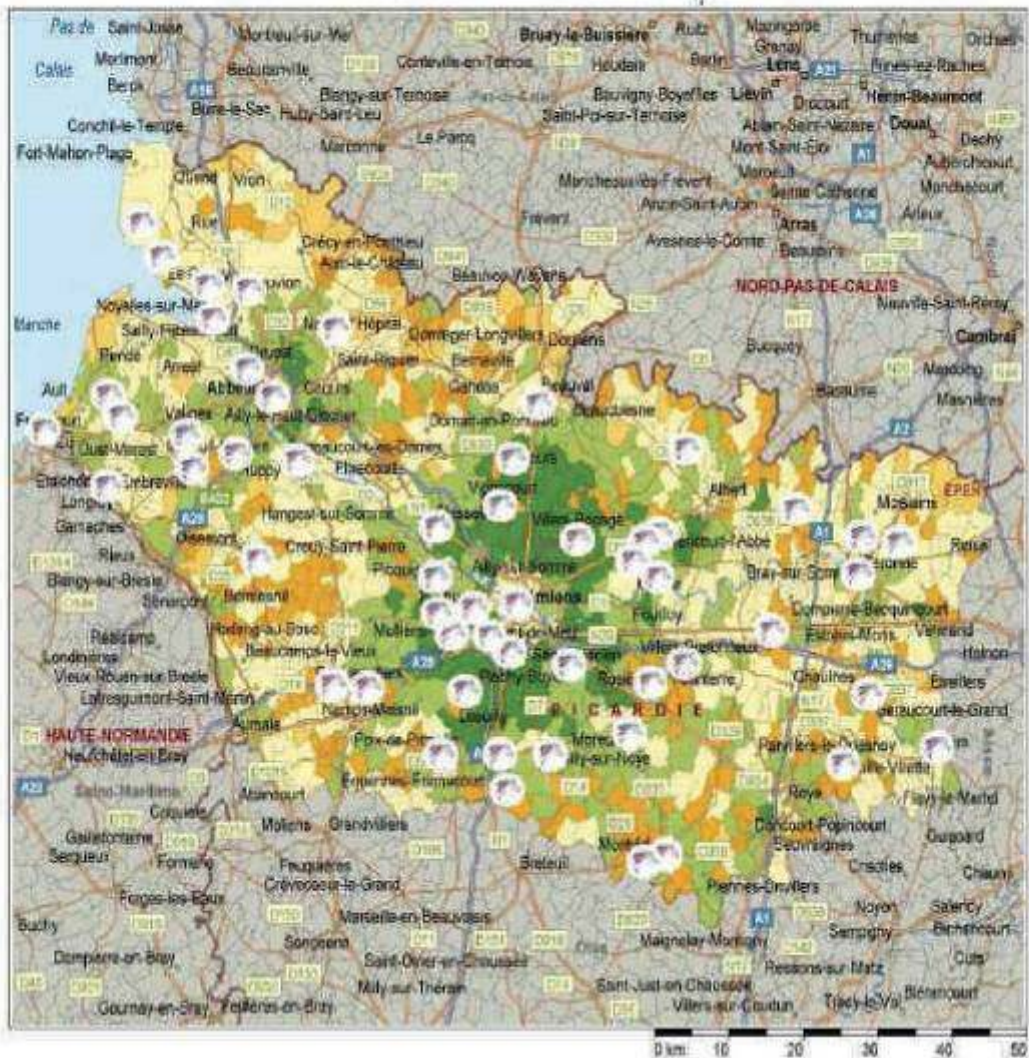
Source : site FFE au 16 octobre 2009

La carte suivante, réalisé par la fédération, révèle notamment au Nord d'Amiens et Abbeville, des zones d'implantation possible pour de nouveaux clubs.



Revenu moyen net fiscal annuel par Ménage (par commune) Département de la Somme

©FFH Etude 2008



Revenu moyen	
rouge	moins de 10 000
orange	10 000 à 20 000
jaune	20 000 à 25 000
vert clair	25 000 à 30 000
vert foncé	plus de 30 000

3 Les emplois 3.1

En France :

3.1.1 Estimation statistique

La filière cheval en France compte 44 200 emplois directs²⁶ :

- **38 900 emplois agricoles, en élevage, écuries d'entraînement, centres équestres : ce nombre augmente régulièrement depuis 10 ans (+4% par an)**

- 5 300 emplois non agricole, au contact du cheval : vétérinaires, maréchaux-ferrants, marchands.

La filière génère en outre 29 000 emplois indirects dans l'enregistrement des paris, la fabrication de matériel et d'aliment et parmi les organismes publics et socio professionnels.

L'ensemble de la filière cheval est désormais regroupée dans le domaine agricole et les cotisations sociales sont versées à la Mutualité Sociale Agricole.

- > Pour les non salariés (dirigeants), la MSA ne distingue pas le secteur d'activité : course ou équitation. **Ils étaient 5 600 en 2008²⁷, avec une augmentation de 20%.**
- > Pour les salariés, une distinction est faite entre les différents secteurs.
-16 600 salariés travaillent dans les 4 200 établissements équestres employeurs. 60% sont des femmes. Ce secteur a le plus faible taux de CDI, -40% seulement des contrats-, en raison de nombreux emplois aidés (essentiellement dans les associations). - Les courses emploient 6 800 salariés, soit 3 350 ETP.

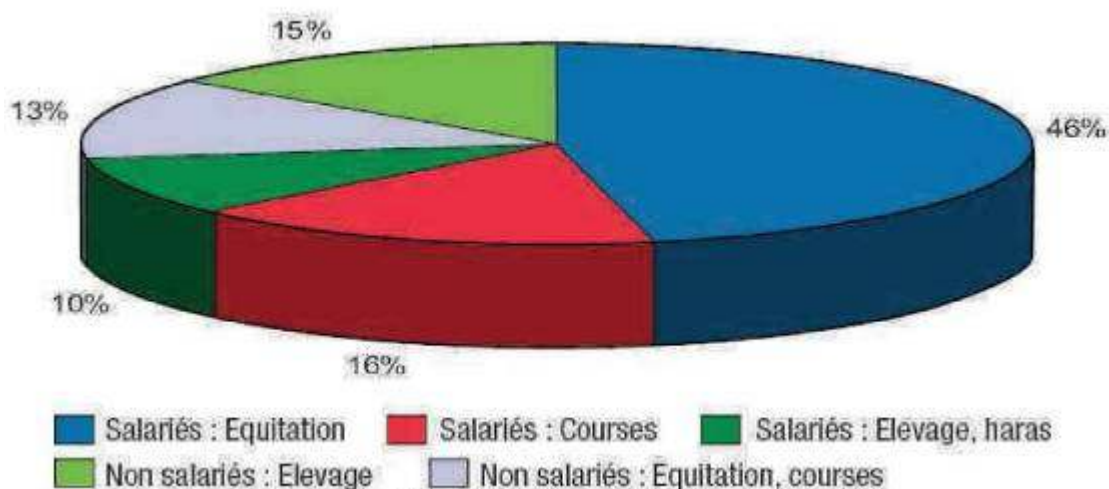
Le secteur de l'équitation avec 2/3 d'exploitants professionnels et près de 56% des salariés est le plus actif. Les salariés ont progressé de 6% entre 2007 et 2008.

Remarque : 176 établissements se consacrent à la formation et la recherche liées aux métiers du cheval, employant 300 emplois.

Une analyse plus fine de l'évolution de l'emploi été réalisée en 2006²⁸ :

Les 33 000 personnes affiliées à la MSA étaient ainsi réparties: les établissements équestres en recensent 46%.

RÉPARTITION DES 33 000 PERSONNES AFFILIÉES À LA MSA

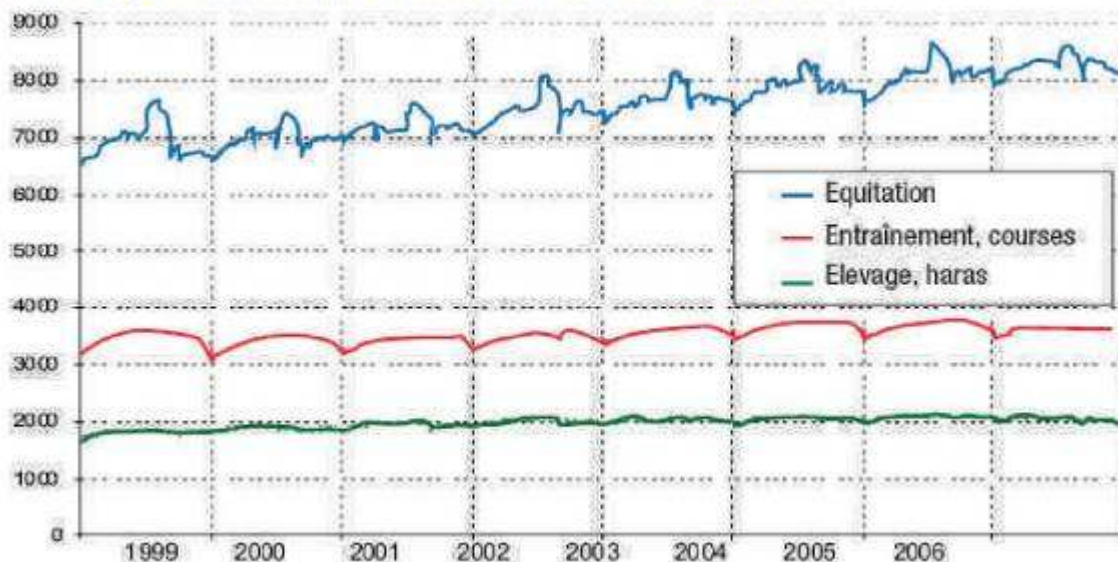


26 D'après les chiffres clés 2009 de la filière équine, Haras nationaux, données 2008 z?

D'après l'annuaire ECUS 2009 des Haras Nationaux, déjà cité. 28 Equ'idée n° 41, Haras nationaux, Hiver 2008

La hausse annuelle des employeurs est d'environ 3% par an (20% entre 1999 et 2006). Les établissements ont en moyenne 4 salariés, mais certainement moins en province qu'en région parisienne. **Les salariés ont augmenté de plus de 4% en 2005 et 2006**, en lien avec la hausse des cavaliers, mais 38% de ces effectifs sont renouvelés chaque année. Le graphique ci-dessous montre la progression des effectifs, mais aussi l'effet de saisonnalité.

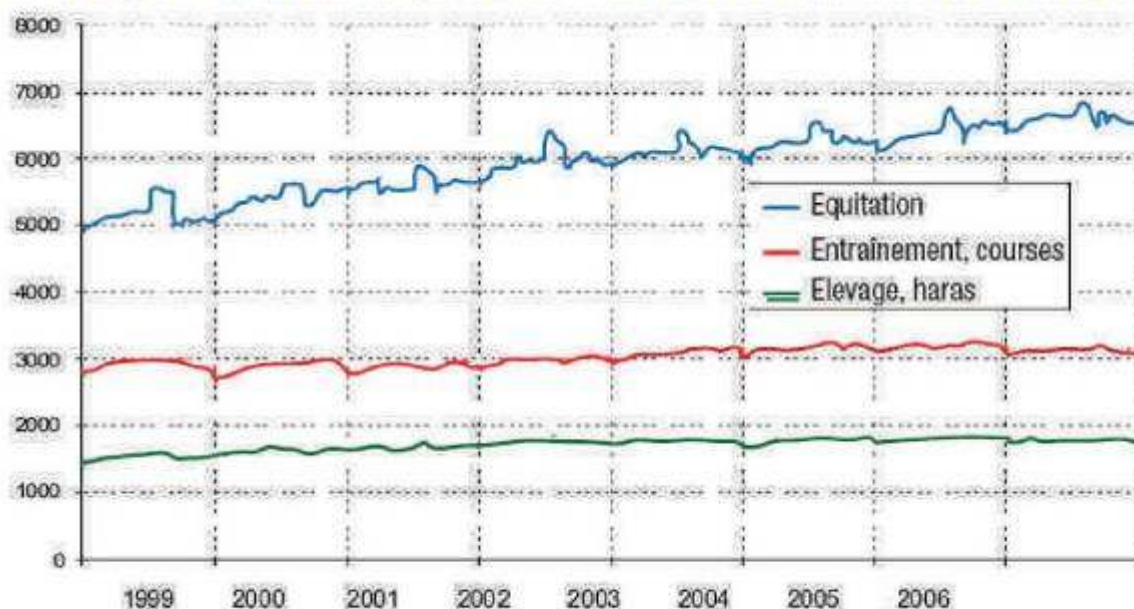
GRAPHIQUE 4 : EFFECTIFS INSTANTANÉS DES SALARIÉS MSA



Source : Equ'idée n° 41, Haras nationaux, Hiver 2008

Celui traduit les effectifs en Equivalent Temps Plein : les 14 300 personnes employées en même temps, correspondent en réalité à 11 800 ETP.

GRAPHIQUE 4 BIS : EMPLOIS ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN INSTANTANÉS DES SALARIÉS MSA



Source : Centre Maurice Halbwachs-HN, d'après MSA

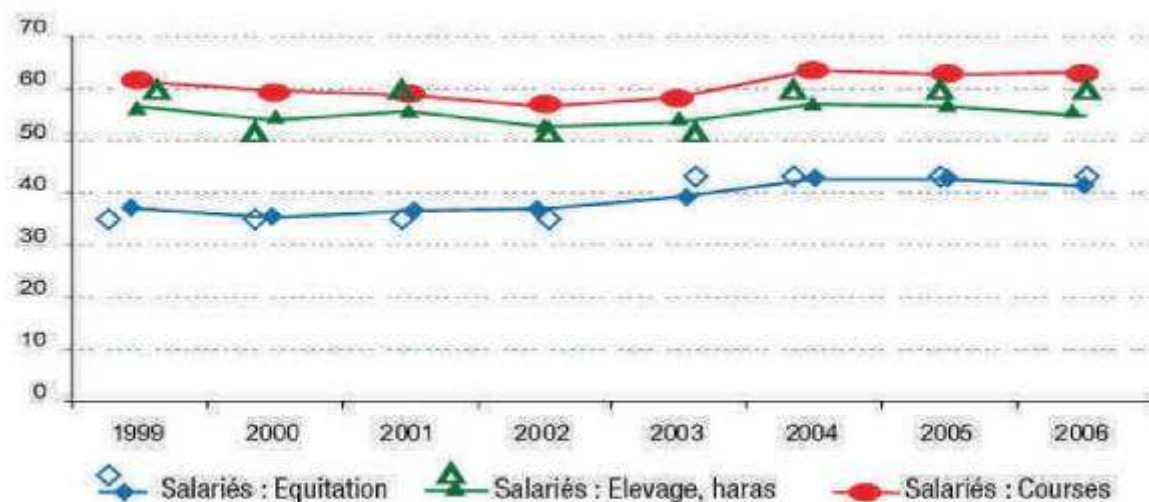
Source : Equ'idée n° 41, Haras nationaux, Hiver 2008

La féminisation concerne davantage les établissements équestres (56%) que les courses. Elle s'est accrue ces dernières années et concerne également les non salariés.

La moyenne d'âge est stable, 30 ans en moyenne dans l'équitation.

Le secteur est caractérisé par des formes atypiques d'emploi. Dans les établissements équestres : 4 salariés sur 10 ont un CDI, en raison de la saisonnalité marquée l'été, alors qu'ils sont 63% dans les courses.

GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI EN CDI CHEZ LES SALARIÉS AGRICOLES



Source : Centre Maurice Halbwachs-HN, d'après MSA

Source : Equ'idée n° 41, Haras nationaux, Hiver 2008

3.1.2 Typologie des emplois dans la convention collective et définition de l'enseignant animateur

La convention collective des établissements équestres, mise en place en 1975, identifie différents emplois :

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5
- Agent d'entretien - Cavalier Soigneur, -Animateur soigneur - Agent ou hôtesse d'accueil	- Responsable d'écurie/ soigneur, - Guide équestre - Secrétaire	-Enseignant animateur, - Enseignant - Secrétaire comptable	- Enseignant responsable pédagogique	- Directeur

Ces emplois sont définis à partir des fonctions de base suivantes:

- > Entretien et Maintenance
- > Soins et Valorisation des Equidés
- > Accueil
- > Animation
- > Gestion
- > Enseignement

Des fonctions supplémentaires peuvent être éventuellement exercée et donnant lieu à une rémunération supplémentaire. Il peut s'agir de:

- > Tutorat
- > Spécialisation (dans un domaine, un type de public etc.)
- > Formation
- > Conception et innovation